



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Infraction à caractère sexuel dans le milieu sportif

Question écrite n° 27010

Texte de la question

M. Patrick Vignal interroge Mme la ministre des sports sur les scandales sexuels qui frappent le milieu du sport depuis plusieurs années dont les révélations récentes ont confirmé l'existence (en patinage artistique, football...). Le milieu sportif, du fait de l'investissement personnel requis des sportifs dès le plus jeune âge, ne garantit pas aujourd'hui leur protection. Actuellement la prescription judiciaire empêche souvent les victimes de porter plainte. C'est pourquoi il aimerait savoir les mesures qu'elle envisage de mettre en œuvre, notamment au sein des fédérations sportives, pour protéger ces jeunes sportifs et sportives et éviter que de nouveaux régimes d'impunité puissent prospérer.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Vignal](#)

Circonscription : Hérault (9^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27010

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2020](#), page 1410

Question retirée le : 30 juin 2020 (Retrait à l'initiative de l'auteur)